

BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA VILLE D'AJACCIO :

une politique d'investissement qui se maintient à un haut niveau

CONTEXTE

Lors de la séance du conseil municipal du 25 mars 2024, les élus ont voté le budget primitif de la Ville d'Ajaccio qui s'élève, tous budgets confondus, à 191 millions d'euros. Le budget illustre une politique d'investissement active dans le but de moderniser, d'embellir la ville, de proposer des équipements structurants et d'améliorer le service public rendu aux Ajacciens.

Parler des finances publiques, c'est communiquer sur l'utilité publique des actions de la collectivité, ce qui met en évidence les choix et l'action de la majorité municipale.

Le budget primitif, qui constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité, présente de façon précise le prévisionnel des recettes et des dépenses de la collectivité pour l'année en cours, tous budgets confondus (budget principal et budgets annexes).

Comme il l'a été évoqué lors du débat d'orientation budgétaire (DOB) en janvier dernier, le contexte mondial et national depuis 4 ans (crise sanitaire, géopolitique mondiale, crise énergétique et sociale, inflation galopante) ne sont pas sans conséquences sur les contraintes pesant sur les collectivités et donc sur la stratégie de gestion de la Ville d'Ajaccio.

Celle-ci repose sur le maintien d'une politique d'investissement ambitieuse dans le but de finaliser les grands projets du mandat, tout en contenant les dépenses de fonctionnement et cela sans toucher au levier fiscal.

Le budget primitif, tous budgets confondus s'élève à **191 millions d'euros, soit 171 millions d'euros pour le budget principal et 20 millions d'euros pour l'ensemble des budgets annexes.**

La part d'investissement représente **35% du budget total de la commune, soit 67 millions d'euros.**

Cette année, les charges de personnel (72,67 M€) pèsent sur le budget principal et les dépenses de fonctionnement en raison d'une nouvelle revalorisation de la bonification indiciaire des agents imposée par le gouvernement (loi de finances 2024). Cette dernière a pour impact de réduire la capacité d'autofinancement de la Ville, ce qui la rend plus dépendante aux recettes exogènes comme les subventions ou les revenus générés par les impôts.

Au budget principal, l'épargne brute prévisionnelle s'établit à **5,84%**. Le taux d'épargne brute prévisionnel à **5,24 %** (5,84 / 111,36) contre 6,5% en 2023.

La dette de la Ville s'élève à **77,8 M€** sur un taux moyen de 2,5%. La capacité de désendettement de la Ville s'étend sur 13 années.

À noter que les **ratios financiers 2024** de la Ville d'Ajaccio sont des indicateurs intéressants à comparer à la moyenne nationale des villes de même strate.

Ces ratios montrent toujours un déficit structurel de recettes de fonctionnement et une politique d'investissement ambitieuse, ce qui explique un taux d'épargne structurel légèrement en deça de la norme et de la moyenne des communes de même taille.

Quand on compare les ratios avec ceux des années précédentes, on constate une augmentation des dépenses de fonctionnement par habitant de manière plus soutenue que pour les autres communes de même envergure, cela est impulsé par une augmentation du périmètre de services publics pour notre commune.

RATIOS	POPULATION INSEE FICHE DGF 2023 : 73 483 HABITANTS ET 3 330 RÉSIDENCES SECONDAIRES.	BP 2024 VILLE D'AJACCIO	MOYENNE NATIONALE DE LA STRATE
Ratio 1	Mesure du service rendu Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 436 € / hab	1 399 € / hab
Ratio 2	Poids de la fiscalité Produits des impositions directes/population	625 € / hab	727 € / hab
Ratio 3	Taille financière Recettes réelles de fonctionnement/population	1 515 € / hab	1 623 € / hab
Ratio 4	Effort et niveau d'équipement Dépenses d'équipement brut/population	487 € / hab	372 € / hab
Ratio 5	Niveau d'endettement Encours de la dette/population	1 039 € / hab	1 344 € / hab

PRINCIPALES ORIENTATIONS DU BUDGET PRIMITIF

- ☐ Poursuivre **une politique d'investissement ambitieuse**, sans toucher au levier fiscal et en maîtrisant l'endettement.
- ☐ Maintenir **le niveau d'aide au tissu associatif**
- ☐ **Améliorer le service rendu à la population** en maîtrisant les dépenses de fonctionnement, malgré un contexte national défavorable et une politique d'investissement qui engendre des charges de fonctionnement supplémentaires.

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET DE LA VILLE EN 2024

BUDGET PRIMITIF DE LA COMMUNE : Le budget s'équilibre, toutes sections confondues, en recettes et en dépenses, à un **montant global de 171 M€**.

- ☐ **Section fonctionnement : 116 M€.**
- ☐ **Section investissement : 55 M€.**

REPÈRES :

En 2024, les Dépenses Réelles d'Investissement (DRI) (hors opérations d'ordre) représentent 32 % des dépenses réelles globales contre 31,5 % en 2023 et 31% en 2022.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE LA VILLE EN 2024

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE LA VILLE EN 2024

Le « Fonds Vert » financé par l'État permet à la Ville de poursuivre les projets d'amélioration de performance environnementale (modernisation de l'éclairage public, rénovation énergétique des bâtiments, installations photovoltaïques...) et des projets d'adaptation liés au changement climatique (risques naturels, revégétalisation en ville).

Les recettes d'investissement s'élèvent à 44,55 M€ (**38,6 M€ au BP 2023**) **générées grâce aux dotations et fonds propres, subventions d'investissement à recevoir, emprunts et dettes.**

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 52,25 M€ regroupant dettes et emprunts, immobilisations corporelles (bien matériels), immobilisations incorporelles (brevets, marques, concessions et licences d'exploitation, fonds commercial), travaux en cours, subventions d'équipement versées.

Pour 2024, la Ville d'Ajaccio a pu générer 34,2 M€ de recettes pour couvrir les recettes d'équipements qui s'élèvent à 30,4 M€.

INVESTISSEMENT AU TITRE DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE



Cuisine centrale
AP : 7 752 K€
Déjà consommé : 207 K€
CP 2024 : 270 K€
Financement : En cours État



Panneaux photovoltaïques
AP : 1 864 K€
Déjà consommé : 462 K€
CP 2024 : 500 K€
Financement : État / CDC



Travaux cimetières
AP : 323 K€
Déjà consommé 35 K€
CP 2024 : 187 K€
Financement : 40% CDC

Rénovation énergétique des bâtiments
AP : 1 532 K€
Déjà consommé : 1 026 K€
CP 2024 : 170 K€
Financement : État / CDC

Immeuble Diamant II
Nouvelle opération
AP : 1 200 K€
CP 2024 : 600 K€
Financement : 40% CDC

* AP: autorisation de programme

* CP: crédit de paiement

INVESTISSEMENT AU TITRE DE LA CULTURE



Conservatoire
AP : 12 670 K€
Déjà consommé : 5 587 K€
CP 2024 : 4 280 K€
Financement : État / CDC



Médiathèque 3 Marie
AP : 211 K€
Déjà consommé : 198 K€
CP 2024 : 13 K€
Financement : État / CDC

INVESTISSEMENT AU TITRE DES EAUX PLUVIALES

Actions PAPI
AP : 515 K€
Déjà consommé : 140 K€
CP 2024 : 150 K€
Financement : État / OEC

Bassin Alzo di Leva
AP : 3 684 K€
Déjà consommé : 1 273 K€
CP 2024 : 714 K€
Financement : DMO CAPA



Bassin Peraldi
AP : 6 753 K€
Déjà consommé : 5 332 K€
CP 2024 : 1 421 K€
Financement : DMO CAPA

Bassin Vazzio
AP : 7 090 K€
Déjà consommé : 49 K€
CP 2024 : 733 K€
Financement : DMO CAPA

INVESTISSEMENT AU TITRE DE L'ÉDUCATION ET DU SPORT

Travaux et équipements sportifs
AP : 1 009 K€
Déjà consommé : 561 K€
CP 2024 : 210 K€
Financement : ANS et CDC



Rénovation énergétique globale
des écoles (Cannes et Salines 6)
AP : 3 749 K€
Déjà consommé : 0 K€
CP 2024 : 100 K€
Financement : Fonds vert / CDC



Végétalisation des cours d'école
AP : 461 K€
Déjà consommé : 150 K€
CP 2024 : 200 K€
Financement : Fonds vert / CDC

INVESTISSEMENT AU TITRE DE L'ENVIRONNEMENT



Végétalisation
AP : 919 K€
Déjà consommé : 0 K€
CP 2024 : 645 K€
Financement : État et CDC



Parc Berthault
AP : 1 674 K€
Déjà consommé : 1 101 K€
CP 2024 : 459 K€
Financement : État et CDC

INVESTISSEMENT AU TITRE DU PATRIMOINE



Antiquarium
AP : 1 954 K€
Déjà consommé : 1 786 K€
CP 2024 : 140 K€
Financement : ATC, CDC
et État



CIAP
AP : 587 K€
Déjà consommé : 468 K€
CP 2024 : 100 K€
Financement : CDC, État
et ATC



Multimedia
CIAP et Antiquarium
AP : 625 K€
Déjà consommé : 285 K€
CP 2024 : 340 K€
Financement : En cours



Bibliothèque patrimoniale
AP : 2 246 K€
Déjà consommé : 280 K€
CP 2024 : 1 292 K€
Financement : Fondation du
patrimoine, CDC, DRAC,
Dassault



Participation concession
Cœur de Ville SPL Ametarra
(Citadelle – place
Campinchi)
AP : 5 380 K€
Déjà consommé : 2 670 K€
CP 2024 : 822 K€



Statuaire napoléonienne
AP : 838 K€
Déjà consommé : 557 K€
CP 2024 : 511 K€
Financement : État et CDC

Travaux musée Fesch et Lazaret
AP : 874 K€
Déjà consommé : 557 K€
CP 2024 : 117 K€
Financement : CDC

INVESTISSEMENT AU TITRE DE LA VOIRIE



Modernisation
éclairage public
AP : 5 776 K€
Déjà consommé : 2 707 K€
CP 2024 : 1 355 K€
Financement : Fonds vert,
Europe, EDF, CDC, ADEME



Cours Napoléon
AP : 5 479 K€
Déjà consommé : 3 859 K€
CP 2024 : 390 K€
Financement : CDC

Giratoire Confina
AP : 1 100 K€
Déjà consommé : 3 K€
CP 2024 : 500 K€
Financement : CDC



Requalification Place du Diamant
Nouvelle opération
AP : 15 386 K€
CP 2024 : 4 500 K€
Financement : État 70%

INVESTISSEMENT ÉVÉNEMENTIEL ET FESTIVITÉS



Saison culturelle 24/25
Nouvelle opération
AE : 775 K €
CP 2024 : 306 K €
Financement : CDC



Saison Musée et LVAH
Nouvelle opération
AE : 675 K €
CP 2024 : 515 K €
Financement : CDC

DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT SOUS CONTRAINTES

1- Les recettes réelles de fonctionnement

Le montant réelle des recettes de fonctionnement s'élève à 111 362 K €, soit une augmentation de +6,3% par rapport au budget primitif de 2023.

Cette situation s'explique par :

- L'inflation qui entraîne une augmentation mécanique des bases fiscales de +1,3 M€,
- La reprise de l'excédent cumulé de la régie autonome du port Charles Ornano (fin de concession) pour +2,3M€.
- L'augmentation des produits des services et du domaine dans une moindre mesure.

2- Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 105 525 K €, soit une augmentation de + 7, 32% par rapport au budget primitif 2023.

La maîtrise de ces dépenses s'accomplit par exemple sur les économies d'énergies réalisées grâce à la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Cette augmentation par rapport aux prévisions de 2023 s'explique par :

- Des mesures exogènes impactant la masse salariale imposées aux collectivités au cours de l'exercice 2023 (revalorisation de la bonification indiciaire des agents voulues par l'État et supportées par les collectivités territoriales).
- L'inflation sur les charges à caractère général dont le périmètre s'est étoffé (notamment au niveau de l'entretien des espaces verts et le la culture / patrimoine avec le théâtre Empire et la Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine)
- La prévision de la subvention « gaz » Engie dès le Budget primitif pour 1,96M€.
- La neutralisation de la subvention gaz : de ce fait l'augmentation pour l'année 2023 est de 5,3%

3- Les charges de personnels

La masse salariale représente 70% des dépenses de fonctionnement.

Les charges de personnels représentent 72, 67 M€. Elles ont augmenté de +4% (+2,6% par rapport au compte administratif de 2023). La Ville poursuit sa politique de stabilisation des effectifs, ce qui l'oblige à agrandir le périmètre de son service public via des sous-traitances qui ont un impact sur les dépenses.

Au 31 décembre 2023, la ville comptait 1552 agents dont 1359 titulaires et 193 contractuels/services civiques.

LES CHIFFRES CLÉS DES BUDGETS ANNEXES DE LA COMMUNE :

BUDGET AGENCE NATIONALE POUR LA RÉNOVATION URBAINE (ANRU) : 2,39 M€ pour 1,91 M€ en budget d'investissement et 479,9 K€ de dépenses de fonctionnement.

Les restes à réaliser en dépenses d'investissement s'établissent à 0,03 M€ contre 3,8 M€ en 2023. Il reste encore quelques recettes à faire rentrer avant de pouvoir enfin clôturer.

113 M € ont été investis depuis 2015 au titre de ce programme qui a servi surtout à mener des politiques d'investissement pour la rénovation des quartiers Cannes-Salines (passerelle des Cannes, place Jean Casali...).

BUDGET STATIONNEMENT 2024 : Le budget s'élève à **1,6 M€** pour 95% de dépenses de fonctionnement (budget de fonctionnement).

Il est à noter une augmentation des recettes à hauteur de 1,6 M€ sur les redevances d'occupation usagers (contre 1 305 000 € en 2023).

La nouvelle offre de stationnement du parking de la Miséricorde, ouvert en août 2023, explique cette augmentation.

Les charges de personnel prévisionnelles s'élèvent à 1 075 000 euros (contre 900 200 euros en 2023). Cette augmentation est principalement due au recrutement de nouveaux agents (décembre 2023), à l'affectation dans le budget annexe du stationnement de deux agents précédemment affectés au budget principal et à l'augmentation du point d'indice en lien avec la loi finance 2024 (mesures exogènes).

BUDGET RÉGIE AUTONOME DU PARKING 2024 :

Le budget s'élève à **12 M€** pour à peine plus de 2 M€ au budget primitif de 2023.

Cette forte augmentation est due au démarrage, début janvier 2024, des travaux d'extension et de rénovation du parking du Diamant, qui doivent s'étaler sur près de 30 mois.

Il est ainsi prévu 8,79 M€ de Dépenses Réelles d'Investissement (DRI), pour 1,34 M € de Dépenses Réelles de Fonctionnement.

Les dépenses dites d'équipement, évaluées à 6,5 M€, sont couvertes par des ressources propres, par l'emprunt (4 M€) et par des subventions (2 M€).

Les dépenses de fonctionnement sont couvertes par les redevances d'occupations des usagers pour 1,7 M€ (contre 2,1 M€ au BP 2023/ diminution prévisionnelle du fait de la neutralisation de places pour cause de travaux dès le mois de mi 2024).

La masse salariale évolue de +1,3%.

BUDGET RÉGIE AUTONOME DU PORT 2024 :

Le budget s'élève à **4,68 M€** (4,32 M€ en 2023) pour 3,41 M€ en section de fonctionnement (3,2 M€ en 2023).

Les dépenses de personnel affichent 880 K€ contre 820 K€ au BP 2023 (+6,8%).

Les redevances d'occupation des usagers s'élèvent à 2 710 K€ contre 2 500 k€ au BP 2023 (+8,4%) et les redevances d'occupation du domaine publique (RODP) s'élèvent à 0,65 M€ (0,64M€ en 2023).

Ce budget 2024 est quasi identique au budget primitif de 2023.